

Durant toute la durée du confinement, [Infociments.fr](https://infociments.fr) vous propose chaque jour une série de 5 questions. Une bonne façon de réviser vos classiques.

Aujourd'hui, **Vibration des Bétons**. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

VIBRATION DES BÉTONS

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

Pour les bétons traditionnels (non autoplaçants) la vibration du béton est : * 1 point

- Conseillée
- Obligatoire
- Inutile

Le temps de vibration à appliquer à un béton est de l'ordre de : * 1 point

- 10 à 20s
- 30 à 60s
- 5min

Le diamètre d'action d'une aiguille vibrante est de l'ordre de : * 1 point

- 5 fois le diamètre de l'aiguille
- 10 fois le diamètre de l'aiguille
- 25 fois le diamètre de l'aiguille

Pour la vibration de voiles verticaux, le diamètre de l'aiguille vibrante doit être : * 1 point

- De 1/15 l'épaisseur du voile
- De 1/7 l'épaisseur du voile
- De 1/2 l'épaisseur du voile

Qu'appelle-t-on pervibration ? *

1 point

- La vibration externe
- La vibration interne
- La vibration de surface

Envoyer

Effacer le formulaire



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**